



## ■ Prévention du Péril Animalier

### Fiche de cours (PPA-MAS-F01) *Licence internationale de spécialiste en prévention du péril animalier*

#### airtrace

Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire  
Division de BTEE SA  
Voie-des-Traz 20 \* Case postale 1152 \* CH - 1211 GENEVE 5  
Tel. +41 22 817 46 66 \* Fax +41 22 817 46 70  
info@airtrace.ch \* www.airtrace.ch

Formation inscrite au  
répertoire des formations  
aéronautiques de l'OACI :



Membre de :



## DESCRIPTION DE LA FORMATION



La licence internationale de spécialiste en PPA est une formation continue qui se déroule sur deux ans. Elle comprend 5 semaines de cours, 2 semaines de pratique professionnelle et 1 semaine de préparation d'examens et de soutenance du travail de diplôme.

Chaque étudiant est appelé à fournir un travail personnel soutenu, par la réalisation d'un travail de diplôme qui consiste en un concept de prévention du péril animalier dans son aéroport, qui comprend une étude bibliographique, une étude préliminaire et le mémoire de diplôme.

## COMPETENCES ACQUISES

À l'issue de cette formation, l'étudiant est capable d'analyser la situation d'un aéroport du point de vue de la prévention du péril animalier et de la gestion de la faune et de proposer des méthodes passives de gestion de l'environnement et des techniques actives de lutte contre les animaux présentant un danger pour l'aviation, en fonction des caractéristiques particulières de l'aéroport considéré.

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le spécialiste PPA peut être actif comme collaborateur spécialisé d'un aéroport, mais également comme conseiller indépendant ou spécialiste de la prévention du péril animalier dans des bureaux d'études en sécurité aéroportuaire ou en écologie appliquée.

## PUBLIC-CIBLE

- Personnel aéroportuaire chargé de la prévention du péril animalier
- Personnes effectuant des expertises dans le domaine aéroportuaire

## PARTICIPANTS

Maximum 12 personnes, minimum 8 personnes

## FORMATEURS

Selon le programme détaillé des cours

## CONDITION D'ADMISSION

Sur dossier, en fonction des pré-requis

## PRE-REQUIS

- Connaissance du milieu aéroportuaire
- Niveau linguistique suffisant
- Maîtrise de l'informatique de base
- Capacité de rédaction

## TITRE OBTENU

Licence internationale de spécialiste en prévention du péril animalier.

## OBJECTIFS GENERAUX ET SPECIFIQUES DU COURS

- Intégrer les bases en environnement en vue de réaliser des diagnostics écologiques :
  - Réaliser un diagnostic écologique de base sur les milieux aéroportuaires et les alentours
  - Connaître les facteurs attractifs pour la faune
  - Pour réaliser l'analyse du niveau indicatif du risque animalier d'une plateforme selon la méthodologie MANIRA-Airport®
- Connaître les principales espèces faunistiques et leurs comportements :
  - Reconnaître et identifier les espèces animales présentes sur un aéroport
  - Établir un diagnostic quant aux espèces animales les plus dangereuses pour un aéroport donné
  - Identifier les zones de présence des animaux et les éléments jouant un rôle attractif pour ceux-ci
  - S'informer sur l'évolution de la faune au niveau régional
- Connaître les méthodes de prévention passive pour gérer le territoire aéroportuaire :
  - Appliquer les techniques de gestion et d'aménagement du territoire aéroportuaire pouvant limiter la présence des espèces dangereuses
  - Observer le milieu aéroportuaire et les alentours et leurs évolutions
  - Collaborer avec les autres intervenants du milieu aéroportuaire
- Maîtriser les techniques de prévention active :
  - Connaître les différents moyens et techniques pour lutter activement contre les animaux présentant un risque pour les aéronefs
  - Savoir utiliser à bon escient les moyens d'effarouchement à disposition
  - Appliquer les recommandations scientifiques et techniques émises par les organes scientifiques
  - Gérer et entretenir le matériel d'observation, les stocks et le matériel d'intervention afin de respecter les normes de sécurité en vigueur
  - Maîtriser les interventions pour les animaux échappés de soute
  - Pouvoir intervenir en cas de suspicion de cas de H5N1 (grippe aviaire)
- Utiliser les outils statistiques et pouvoir appliquer des mesures correctives :
  - Évaluer les résultats et les conséquences des aménagements et de la gestion appliquée au territoire aéroportuaire, en tirer des conclusions et proposer des améliorations et/ou des correctifs
  - Établir des statistiques fiables sur les animaux observés, les incidents, les accidents et l'efficacité des moyens d'effarouchement utilisés
  - Diffuser les statistiques au niveau international grâce au réseau IBIS de l'OACI
  - Connaître et exercer l'utilisation de l'application informatique « Airport Wildlife Hazard Management »



## CONTENU DU COURS

- |   |       |
|---|-------|
| • Introduction et prévention du péril animalier et la gestion de la faune dans le monde | 16h00 |
| • Aéronautique et procédures  | 8h00  |
| • Législation   | 8h00  |
| • Analyse du niveau indicatif de risque animalier des aéroports                         | 16h00 |
| • Connaissances de la flore et de la faune  | 38h00 |
| • Prévention passive – diagnostic environnemental                                       | 35h00 |
| • Lutte contre le péril animalier – concept de gestion de la faune et procédures        | 38h00 |
| • Suivis statistiques et audit  | 16h00 |
| • Pratique professionnelle (une semaine de stage en PPA active)                         | 70h00 |
| • Semaine de préparation d'examens et de soutenance du diplôme                          | 35h00 |

## DUREE

8 semaines réparties sur 2 ans

**280h00**

## TRAVAIL PERSONNEL (TRAVAIL APPROXIMATIF)

- Travail personnel de préparation aux examens (sur 2 ans) 20h00
- Étude bibliographique (sur 2 mois) 20h00
- Étude préliminaire (sur 3 mois) 40h00
- Rapport de diplôme (sur 6 mois) 120h00

**Durée :** **200h00**

## METHODE D'ENSEIGNEMENT

- Cours théoriques
- Films didactiques
- Visites de terrain
- Exercices pratiques
- Ateliers
- Questions et échange d'expérience

## SUPPORTS DE COURS

- Présentation PowerPoint
- Polycopiés
- Films didactiques
- Matériel de démonstration

## LIEUX

- Genève Aéroport, Suisse  
ou
- Saint-Yan Air'e Academy, France

## COUT DU COURS

- Euros 17'000.— formation complète
- Euros 1'200.— supports de cours
- Euros 5'400.— logement et repas

-----  
**Euros 23'800.—**

## CONDITIONS DE PAIEMENT

- 15 % à l'inscription
- 35 % avant le premier cours
- 20 % avant la remise de l'étude bibliographique
- 20 % avant la remise de l'étude préliminaire
- 10 % 10 jours avant la soutenance du diplôme

## CONDITIONS DE RETRAIT

- Annulation jusqu'à 30 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 500.—.
- Annulation jusqu'à 7 jours avant le cours, sans certificat médical : restitution des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 1'000.—.
- Non présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical : aucun remboursement.
- Annulation pour cause de maladie ou d'accident : sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, remboursement des frais d'inscription, moins une participation aux frais de Euros 300.—.
- Il est cependant possible d'annoncer en tout temps une personne qui remplace la personne inscrite sans que cela n'occasionne de frais.



 **Genève**  
Voie-des-Traz 20 / CP 1152  
1211 GENEVE 5  
☎ +41 27 791 07 81  
☎ +41 27 783 33 77  
✉ [info@bureaubtee.com](mailto:info@bureaubtee.com)

**Valais**  
Rive-Haute  
1945 LIDDES  
☎ +41 27 783 33 70  
☎ +41 27 783 33 77  
✉ [info@bureaubtee.com](mailto:info@bureaubtee.com)

 **Siège social**  
Rue des Crétales 19B  
B-8140 COMBLAIN-LA-TOUR  
☎ +32 43 83 58 40  
☎ +32 43 83 58 41  
✉ [bteesa@bureaubtee.com](mailto:bteesa@bureaubtee.com)

**Siège d'exploitation**  
Ch.d'Ellignies 54  
B-7910 ANVAING  
☎ +32 69 85 88 64  
☎ +32 69 85 88 65  
✉ [bteesa@bureaubtee.com](mailto:bteesa@bureaubtee.com)